

Paris, 27 juillet 2023

Air France-KLM entre en discussions exclusives avec Apollo Global Management en vue d'un financement en quasi-fonds propres de 1,5 milliard d'euros au capital d'une filiale détenant des contrats avec les partenaires commerciaux du programme de fidélité (Flying Blue)

Air France-KLM annonce aujourd'hui être entré en discussions exclusives avec Apollo Global Management en vue d'un potentiel financement de 1.5 milliard d'euros au capital d'une filiale opérationnelle dédiée d'Air France-KLM. Celle-ci détiendra la marque du programme de fidélité Flying Blue et la majorité des contrats avec les partenaires. Elle deviendra l'unique émetteur de Miles pour les compagnies aériennes et les partenaires.

Ce financement serait non dilutif, structuré par un instrument de quasi-fonds propres, similaire à celui utilisé par Air France en juillet 2022 sur un parc de moteurs de rechange ainsi que celui réalisé en juillet 2023 sur des actifs d'Ingénierie et de Maintenance (MRO). En vertu de cet accord, Apollo souscrirait à des obligations perpétuelles émises par cette filiale opérationnelle d'Air France-KLM.

Ce financement serait comptabilisé comme des fonds propres selon les normes IFRS et permettrait à Air France-KLM de poursuivre le renforcement de son bilan, outre la génération de bénéfices nets et/ou l'émission d'obligations hybrides simples.

La structure envisagée n'entraînerait aucun changement sur le fonctionnement du programme de fidélité pour les membres Flying Blue et aucun impact sur le plan social et les contrats des employés d'Air France, KLM et Air France-KLM.

Air France-KLM conserverait la gestion opérationnelle du programme de fidélité et Air France et KLM conserveraient la pleine propriété de la base de données Flying Blue.

Relations Investisseurs

Michiel Klinkers

michiel.klinkers@airfranceklm.com

Marouane Mami

mamami@airfranceklm.com

Site : www.airfranceklm.com